



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928
Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse
Non officiel

N° 2010/9
Le 20 avril 2010

Ahmadou Sadio Diallo
(République de Guinée c. République démocratique du Congo)

Modification du programme des audiences publiques

LA HAYE, le 20 avril 2010. Le programme des audiences publiques qui se sont ouvertes hier devant la Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, en l'affaire Ahmadou Sadio Diallo (République de Guinée c. République démocratique du Congo) a été modifié. En raison de l'actuelle perturbation du trafic aérien, le premier tour de plaidoiries de la République démocratique du Congo et le deuxième tour de plaidoiries ont été reportés à des dates ultérieures. Le nouveau programme des audiences a été fixé comme suit :

Programme des audiences

— Premier tour de plaidoiries

Lundi 19 avril 2010	10 heures-13 heures : Guinée (les audiences ont eu lieu)
	15 heures-16 h 30 : Guinée (les audiences ont eu lieu)
Lundi 26 avril 2010	10 heures-13 heures : République démocratique du Congo
	15 heures-16 h 30 : République démocratique du Congo

— Second tour de plaidoiries

Mercredi 28 avril 2010	16 heures-18 heures : Guinée
Jeudi 29 avril 2010	16 heures-18 heures : République démocratique du Congo

Accréditation

Les représentants des médias et les membres du public qui avaient été accrédités pour les dates précédemment fixées le demeurent pour les nouvelles dates. Aucune nouvelle demande d'accréditation ne sera acceptée.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Barbara Dalsbaek, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)